



Luxembourg, le 12 MAI 2025

Monsieur Guy Huberty
100, rue Wenzel
L-7593 BERINGEN

N/Réf. : 2025-000163

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande réceptionnée le 11 octobre 2024 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la réfection d'un drainage, d'un abri de jardin et d'une cabane et le renforcement du chemin d'accès sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Mersch, section D de Beringen, sous le numéro 687/1658.

Afin de pouvoir traiter votre demande, des informations supplémentaires concernant les travaux envisagés sont nécessaires :

Pour la réfection du drainage :

- un plan détaillé avec l'emplacement exact du drainage existant, reprenant ses dimensions actuelles ;
- un plan détaillé du nouveau drainage ;
- les matériaux utilisés pour la réalisation du drainage.

Pour la réfection de l'abri de jardin :

- un plan détaillé de l'abri de jardin existant, reprenant ses dimensions exactes (longueurs, largeurs, hauteurs) ;
- des photos de l'ensemble des côtés et de l'intérieur de l'abri de jardin ;
- des informations plus détaillées sur les travaux projetés (s'agit-il d'une rénovation ou d'une reconstruction?) ;
- les matériaux utilisés pour la rénovation respectivement la reconstruction de l'abri de jardin.

Pour la réfection de la cabane :

- un plan détaillé de la cabane existante, reprenant ses dimensions exactes (longueurs, largeurs, hauteurs) ;
- des photos de l'ensemble des côtés et de l'intérieur de la cabane ;
- des informations détaillées sur les travaux projetés (s'agit-il d'une rénovation ou d'une reconstruction?) ;
- les matériaux utilisés pour la rénovation respectivement la reconstruction de la cabane.

Pour le renforcement du chemin d'accès :

- des photos de l'état actuel du chemin d'accès ;
- les dimensions du chemin ;
- l'implantation projetée du nouveau chemin.

Les documents sollicités sont à envoyer au Service autorisations de l'Administration de la nature et des forêts (service.autorisations@anf.etat.lu).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité



Marianne Mousel
Premier Conseiller de Gouvernement